

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

Décision du Président n°2026-011

Objet : Convention d'échange de données géographiques avec le Département

Le Président de la Communauté de communes des Vosges du sud,

Vu

- l'arrêté préfectoral n°90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération communautaire n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de l'assemblée au Président et au bureau,

Considérant

- l'intérêt de partager des données entre les acteurs publics

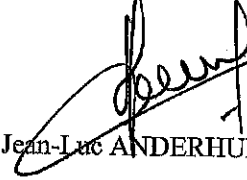
DECIDE

Article 1^{er} : de signer la convention d'échange de données géographiques entre la communauté de communes des Vosges du sud et le Département du Territoire de Belfort.

Visa préfectoral

Etueffont, 5 février 2026,

Le Président,


Jean-Luc ANDERHUBER

